



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-82671>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-82671**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : SEMAPA

Forme juridique de l'acheteur : Entreprise publique, contrôlée par une autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : SERVICES D'ASSURANCES POUR LA SEMAPA - Lot n°1 : Dommage aux biens - Lot n°2 : Responsabilité Civile Générale

Description : Le marché concerne les prestations d'Assurance Dommages aux biens et Responsabilité Civile Générale. Il a pour objet de confier à un professionnel de l'assurance : - la gestion des polices Dommages aux biens et Responsabilité civile générale de SEMAPA, -le placement des risques à 100%, -et une mission de conseil et d'accompagnement. En application du Code des Assurances, l'exercice de la profession est impérativement réservé à des sociétés d'assurances (agrément administratif, article L.320-2 du Code des Mutualités et L.321-1 du Code des Assurances) et, ou des intermédiaires d'assurances (certificat d'immatriculation à l'ORIAS, article R.512-1 du Code des Assurances).

Identifiant de la procédure : 5d27b978-215f-4ff7-bade-29c8f225ea83

Identifiant interne : 925002

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : La consultation est passée par Procédure avec négociation en application des articles L. 2124-3, R.2124-3, R2161-12 à R2161-20 du Code de la commande publique. Le marché sera attribué selon une procédure de négociation du fait de circonstances particulières liées au montage juridique et financier conformément à l'article R. 2124-3, 4° du Code de la commande publique. Cette procédure se décompose en deux phases successives : - Phase 1 : l'appel public à concurrence, qui a pour objet d'arrêter la liste des

candidats admis à présenter une offre. - Phase 2 : les candidats admis à présenter une offre sont invités à présenter leur offre.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Dommages aux biens

Description : Le lot n° 1 du présent marché concerne l'assurance Dommages aux biens. Le marché a pour objet de confier à un professionnel de l'assurance, la gestion de la police Dommages aux biens de la SEMAPA et le placements des risques à 100%.

Identifiant interne : Lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les critères retenus pour le jugement des candidatures sont pondérés de la manière suivante : Critère 1 : Garanties professionnelles et financières (pondération : 70%), - Sous-critère 1 : Preuve de la capacité professionnelle pour des prestations identiques auprès d'une clientèle similaire (pondération : 60 points), - Sous-critère 2 : Garanties financières (pondération : 40 points). Critère 2 : Garanties techniques (pondération : 30%). Dossier présentant toutes les informations utiles, les moyens (humains et matériels) mis à disposition pour accomplir la mission et services offerts. - Sous-critère 1 : Moyens humains (pondération : 50 points) - Sous-critère 2 : Moyens matériels (pondération : 50 points). S'agissant de la phase offre, une variante imposée est demandée pour le contrat Dommages aux Biens (lot n°1) : elle comporte une réévaluation de la franchise. Il est rappelé aux soumissionnaires qu'ils ont obligation de répondre sur le dossier de base et sur la variante, sous peine d'irrecevabilité de leur offre. Les variantes formulées par les concurrents ne seront analysées qu'à la seule condition que ces concurrents aient répondu à la solution de base dont le chiffrage est obligatoire. Les variantes libres sont admises. Prestations supplémentaires éventuelles. Aucune prestation supplémentaire éventuelle n'est demandée pour la présente consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations

Description : Tarification applicable au 1er janvier 2026. Le critère " prix " sera apprécié au regard du montant total TTC figurant à l'Acte d'engagement (frais et commissions compris selon les lots) et selon la formule suivante : (offre moins-disante / offre du candidat) x 10 = Note sur 10 - La note sur 10 est ensuite multipliée par 60 pour obtenir une note totale N1 de 60 points maximum.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : o Sous-critère 1 : Nature et étendue des garanties / Qualité des clauses contractuelles (35 points) o Sous-critère 2 : Qualité des modalités et procédures de gestion des dossiers (5 points). Les détails sont indiqués dans le RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://semapa.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_10704_1108337.html

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://semapa.e-marchespublics.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 16/09/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat prévu aux articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code ;

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SEMAPA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Responsabilité Civile Générale

Description : Le marché a pour objet de confier à un professionnel de l'assurance, la gestion de la police Responsabilité Civile Générale de la SEMAPA et le placement des risques à 100%

Identifiant interne : Lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les critères retenus pour le jugement des candidatures sont pondérés de la manière suivante : Critère 1 : Garanties professionnelles et financières (pondération : 70%), - Sous-critère 1 : Preuve de la capacité professionnelle pour des prestations identiques auprès d'une clientèle similaire (pondération : 60 points), - Sous-critère 2 : Garanties financières (pondération : 40 points). Critère 2 : Garanties techniques (pondération : 30%). Dossier présentant toutes les informations utiles, les moyens (humains et matériels) mis à disposition pour accomplir la mission et services offerts. - Sous-critère 1 : Moyens humains (pondération : 50 points) - Sous-critère 2 : Moyens matériels (pondération : 50 points). S'agissant de la phase offre, Les variantes libres sont admises pour le lot n°2 : Responsabilité Civile. Aucune prestation supplémentaire éventuelle n'est demandée pour la présente consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations

Description : Tarification applicable au 1er janvier 2026 : Le critère " prix " sera apprécié au regard du montant total TTC figurant à l'Acte d'engagement (frais et commissions compris selon les lots) et selon la formule suivante : (offre moins-disante / offre du candidat) x 10 = Note sur 10 - La note sur 10 est ensuite multipliée par 60 pour obtenir une note totale N1 de 60 points maximum.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : o Sous-critère 1 : Nature et étendue des garanties / Qualité des clauses contractuelles (35 points) o Sous-critère 2 : Qualité des modalités et procédures de gestion des dossiers (5 points). Les détails sont indiqués dans le RC.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://semapa.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_10704_1108337.html

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://semapa.e-marchespublics.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 16/09/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat prévu aux articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative ; - Référé contractuel après la

signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code ;

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SEMAPA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SEMAPA

Numéro d'enregistrement : 70201772400072

Adresse postale : 69/71 rue du Chevaleret

Ville : Paris

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : clandais@semapa.fr

Téléphone : +33 144062014

Profil de l'acheteur : <https://semapa.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Numéro d'enregistrement : Tribunal Judiciaire de Paris

Adresse postale : Parvis Robert BADINTER

Ville : Paris

Code postal : 75017

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : accueil-paris@justice.fr

Téléphone : 0144325151

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0000

Nom officiel : DEMATIS

Numéro d'enregistrement : 45072478600030

Ville : Paris

Code postal : 75015

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : contact@dematis.com

Téléphone : +33 172365548

Adresse internet : www.dematis.com

Rôles de cette organisation :

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 263a8452-d46a-4437-adce-07d062c7dbb4 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 18/07/2025 à 17:40

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/07/2025